

Devenir parents, devenir inégaux – un lien fatal ?



Olesia Bilkei / Fotolia

Pourquoi donc les jeunes couples épris d'égalité deviennent-ils traditionnels après la naissance d'un enfant ? Liberté ou contrainte ? Quels sont les mécanismes qui se mettent en place dans cette transition du parcours de vie ?

Par **René Levy**, sociologue, professeur honoraire de l'Université de Lausanne

Des études ont démontré que les parcours de vie masculins et féminins sont clairement différents, surtout en Suisse, et en particulier à l'arrivée du premier enfant. La différence des trajectoires est double : l'engagement professionnel des pères se consolide alors que celui des mères diminue, voire disparaît ; le père devient donc le pourvoyeur financier principal du ménage. En parallèle, la répartition des tâches familiales, auparavant plutôt égalitaire, bascule vers la sexuation traditionnelle, la mère assumant alors une part plus importante que le père, souvent prépondérante ; elle devient donc la pourvoyeuse principale de travail familial et relationnel (care).

Avant, pendant et après la naissance...

La transition à la parentalité fait donc basculer la relative égalité entre les partenaires vers une structure plus traditionnelle. Qui dit division du travail sexuée dit inégalité entre les partenaires, plus exactement dépendance économique et sociale de la femme vis-à-vis de l'homme. L'étude *Devenir parents, devenir inégaux* [1] qui vient de paraître cherche à éclaircir les raisons de ce processus de retraditionnalisation en suivant des couples qui passent cette transition biographique. Quelque 235 couples qui attendaient leur premier bébé en Suisse romande dans les années 2005-07 ont été visités pour des entretiens à trois moments : pendant la grossesse, un mois après le congé maternité, et une année plus tard. L'étude s'est intéressée à un large éventail d'aspects de cette transition (répartition fine des activités entre père et mère, identité, relations sociales etc.) ; concentrons-nous sur la division des tâches entre les partenaires, surtout en ce qui concerne le travail rémunéré et le travail familial en nous intéressant à la relation entre idéaux et pratiques.

Les premiers entretiens ont montré qu'avant de devenir parents, la plupart des couples souhaitent une répartition

égalitaire des tâches entre les partenaires et la pratiquent. Une fois l'enfant né, les pratiques deviennent traditionnelles, sexuées, alors que les intentions restent égalitaires. Environ une année plus tard, lors du troisième entretien, les intentions se sont traditionnalisées à leur tour, s'adaptant aux pratiques. En termes de psychologie sociale, on voit que la première phase est caractérisée par une cohérence entre idéaux égalitaires et pratiques égalitaires. Elle est suivie par une situation incohérente entre des idéaux restés égalitaires et des pratiques devenues traditionnellement sexuées. Dans la troisième phase, on trouve une nouvelle cohérence, cette fois entre des pratiques toujours traditionnelles et des idéaux devenus à leur tour traditionnels. L'incohérence de la phase intermédiaire est résolue et remplacée par une nouvelle cohérence, non pas parce que les pratiques seraient redevenues égalitaires, mais parce que les idéaux ont rejoint le nouveau traditionalisme des pratiques. Tout indique que, au cours de cette transition, les couples trouvent plus facile de changer leurs idéaux que leurs pratiques.

Un choix contraire aux souhaits

L'analyse établit ainsi que les couples, en se traditionnalisant, ne le font pas parce qu'ils le souhaitent, mais agissent contrairement à leurs idéaux et donc malgré eux. Ce résultat dissipe une explication souvent proposée selon laquelle ce changement découlerait d'un libre choix des couples. Même si dans beaucoup de cas, ils ne subissent pas ce changement de manière aveugle et que certains jeunes l'anticipent clairement, par exemple dans leurs choix professionnels, ils ne l'opèrent manifestement pas parce qu'ils l'auraient souhaité, mais pour d'autres raisons. Quelles autres raisons ? Des analyses complémentaires montrent que c'est surtout l'environnement institutionnel qui organise leur vie quotidienne d'une manière qui leur impose ce changement.

Cette affirmation n'est pas évidente à première vue car il n'y a guère en Suisse d'institution qui viserait directement et expressément à établir ou à stabiliser un modèle familial précis. Au contraire, la majeure partie des institutions qui cadrent la vie quotidienne visent des objectifs qui a priori n'ont rien à voir avec la répartition des tâches dans les couples. Mais leur fonctionnement correspond à des suppositions de normalité sur les modes de vie de leurs usagers qui correspondent largement au modèle traditionnel de la famille avec sa répartition sexuée des rôles.

Pour cette raison, ce fonctionnement revient à une institutionnalisation indirecte par une multitude de voies concordantes : horaires scolaires disparates, accessibilité difficile de structures de prise en charge extrafamiliale compétentes pour enfants en âge préscolaire et scolaire (nombre insuffisant, coûts trop élevés, horaires et situation géographique inadéquates), difficulté pour les hommes d'obtenir des temps partiels, absence de congés paternité ou parentaux, ségrégation sexuelle des professions (aux deux niveaux de la formation et de l'emploi), discrimination, par les deuxième et troisième piliers de la prévoyance vieillesse, du travail à temps partiel ou interrompu...

Ce cadre institutionnel, en fonctionnant d'une manière qui s'accorde le mieux avec le modèle familial traditionnel, agit en tant que prédiction autoréalisante parce qu'il rend la vie très difficile à tous ceux qui, par choix ou par contrainte, ne vivent pas selon ce modèle.

Un « doing gender » structurel

L'étude *Devenir parents, devenir inégaux* est inspirée par la notion des « statuts maître sexuels ». Elle part du constat que le traditionalisme de l'organisation familiale n'est pas limité au modèle ancien d'une ségrégation stricte des sphères intra- et extrafamiliale, mais qu'il existe plus généralement sous la forme d'une assignation prioritaire du travail familial aux femmes et du travail rémunéré aux hommes. Assignation prioritaire signifie qu'on peut s'engager dans d'autres champs d'activité dans la mesure où cela n'interfère pas avec l'activité dans son champ dominant.

L'étude a permis de préciser le sens et la dynamique des statuts maître sexuels : ils s'annoncent par anticipation dans

les biographies des jeunes, mais leur activation décisive survient dans les couples à la naissance de leurs enfants. Cependant, la naissance ne porte pas cette signification en elle-même, elle la reçoit du contexte institutionnel spécifique de la Suisse où les suppositions de normalité traditionnelle sont particulièrement bien ancrées. Cela explique aussi pourquoi l'organisation traditionnelle des tâches dans les couples reste par la suite assez stable alors que dans les pays à Etat social de type social-démocrate (modèle scandinave) cette émergence de la sexuation est à la fois moins prononcée et reste temporaire dans la vie des couples.

Conclusion pratique de ces résultats : c'est l'ensemble des conditions institutionnelles dans lesquelles on devient parent en Suisse qui pousse les parents à « choisir » une organisation de leur famille selon un modèle de sexuation traditionnelle. Si on veut s'approcher d'un modèle plus égalitaire, il ne suffit pas d'améliorer un seul élément de la mécanique, il faut la faire évoluer dans son ensemble.

[1] Le Goff, Jean-Marie & René Levy (dir.), Devenir parents, devenir inégaux. Transition à la parentalité et inégalités de genre. Seismo, Zurich 2016. [Présentation](#) sur REISO. Lire aussi l'article de René Levy paru dans REISO le 27 janvier 2011 : « [Les enfants nous rendent traditionalistes](#) »

Levy, René & Eric Widmer (eds.), Gendered life courses between individualization and standardization. A European approach applied to Switzerland. LIT Verlag, Wien 2013.